



Journées sportives d'hiver, 24 et 25 janvier 2019

Elèves de 1^e et 3^e année

Chers élèves,
Chers parents,

Les deux journées sportives d'hiver 2019 seront basées sur la pratique des sports d'hiver en montagne. Les élèves de niveau débutant auront la possibilité d'être accompagnés par des moniteurs qualifiés. **Chaque élève est responsable de se procurer le matériel spécifique à son activité**, sauf pour les raquettes à neige.

Veillez nous indiquer votre choix de discipline pour les 2 journées en cochant ci-dessous la case correspondante et en **rendant ce bulletin le jour de la rentrée scolaire** à votre professeur de classe.

Les élèves dispensés de sport à l'année ou blessés seront dispensés des journées sportives d'hiver 2019 **uniquement** sur présentation d'un certificat médical. Ils ne seront en aucun cas dispensés d'activités scolaires durant ces deux journées. Ils devront participer à des activités proposées par l'Ecole qui peuvent avoir un certain coût.

Coupon à rendre le jour de la rentrée scolaire à votre professeur de classe



Nom : _____ Prénom : _____ Classe : _____

Merci de cocher une seule discipline

Ski : débutant (avec moniteur)
 moyen et avancé (libre)

Snowboard : débutant (avec moniteur)
 moyen et avancé (libre)

Raquettes à neige : je dispose d'une paire
 je ne dispose pas d'une paire

Dispensé (dans ce cas, joindre une copie du certificat médical)